



PARC RELAIS EN SILO MIXTE BASSO CAMBO

LOT N° 6 : COURANT FORT – COURANT FAIBLE - CVC

AVENANT N° 2

MARCHE N° PBC 2020 14199 M

JUIN 2022

Titulaire : ENGIE SOLUTIONS



Société de la Mobilité de l'Agglomération Toulousaine
21, boulevard de la Marquette - BP 10416 - 31004 TOULOUSE CEDEX 6
Tél : 05 61 14 48 50 - Fax : 05 61 14 48 51
Site : www.tisseo.fr

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20220609-20220608-6-10D-DE
Date de télétransmission : 09/06/2022
Date de réception préfecture : 09/06/2022

PREAMBULE

Par délibération n° D.2020.09.23.4.14 du 23 septembre 2020, le Comité Syndical a autorisé Tisséo Ingénierie à signer le marché concernant la réalisation des travaux du lot n° 6 « Courant Fort – Courant Faible - CVC » relatif à la réalisation du parc relais en silo mixte de Basso Cambo avec l'entreprise ENGIE SOLUTIONS.

Le marché n° PBC 2020 14199 M, d'un montant initial de 859 494,64 € HT, a été notifié le 17 novembre 2020 pour une durée de 16 mois.

L'avenant n° 1 avait pour objet d'intégrer au marché des prestations complémentaires selon des quantités afférentes aux prix du Bordereau des Prix Unitaires et à la fixation de prix nouveaux définitifs conformément à l'article 14 du CCAG Travaux, des suppressions de prestations donnant lieu à une moins-value et la prise en compte d'une prolongation du délai global du marché de 3 mois.

L'incidence financière de l'avenant n° 1 de + 38 993,34 € HT représentait 4,54 % du montant du marché initial.

ARTICLE 1 - OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant n° 2 a pour objet d'intégrer au marché :

- les prestations complémentaires suivantes selon les quantités afférentes aux prix du Bordereau des Prix Unitaires et à la fixation des prix nouveaux définitifs conformément à l'article 14 du CCAG Travaux :

N° Prix	Désignation du Prix	U	Q	PU	Montant en € HT
PN 12	Plus-value pour les prestations Vidéo / Interphonie	Ft	1	10 671,28	10 671,28
PN 13	Prestations complémentaire pour modification de la pente des noues du R+6	Ft	1	6 000,00	6 000,00
PN 14	Fourniture et pose d'appareillages complémentaires pour le PCP	Ft	1	2 122,48	2 122,48
PN 15	Fourniture et pose d'un coffret de classe 2	Ft	1	891,73	891,73
PN 16	Prestations complémentaires pour le parc à vélos	Ft	1	9 076,39	9 076,39

- la suppression de la prestation relative au guidage à la place au niveau R+ 6, soit une moins-value de - 21 525,81 € HT.

ARTICLE 2 - MONTANT DE L'AVENANT n° 1

L'incidence financière du présent avenant est de + 7 236,07 € HT.

ARTICLE 3 – MODIFICATION APPORTÉE A L'ACTE D'ENGAGEMENT

L'article 2.1 de l'Acte d'Engagement est modifié comme suit :

Le prix des prestations, telle qu'il résulte de la décomposition globale et forfaitaire de l'avenant n° 2 est modifié comme suit :

Montant initial de la décomposition globale et forfaitaire :	811 705,58 € HT
Diminution apportée par l'avenant n° 1 :	- 27 093,31 € HT
Diminution apportée par l'avenant n° 2 :	- <u>21 525,81 € HT</u>
<u>Nouveau montant de la décomposition globale et forfaitaire :</u>	763 086,46 € HT

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20220609-20220608-6-10D-DE
Date de télétransmission : 09/06/2022
Date de réception préfecture : 09/06/2022

L'évaluation des prestations, telle qu'elle résulte du Détail estimatif et du Bordereau de Prix est modifiée comme suit :

Montant initial du Détail Estimatif :	47 789,06 € HT
Augmentation apportée par l'avenant n° 1 :	+ 66 086,65 € HT
Augmentation apportée par l'avenant n° 2 :	+ 28 761,88 € HT
<u>Nouveau montant du Détail Estimatif :</u>	<u>142 637,59 € HT</u>

Le montant total du marché (DPF + DE) est ainsi porté à :

Montant du marché initial :	859 494,64 € HT
Montant de l'avenant n° 1 :	+ 38 993,34 € HT
Montant de l'avenant n° 2 :	+ 7 236,07 € HT
<u>Montant Total du marché :</u>	<u>905 724,05 € HT</u>

Le montant total du marché est porté de 859 494,64 € HT à 905 724,05 € HT.

ARTICLE 4 - MODIFICATIONS APPORTEES AU CDPF

Le cadre de décomposition du prix global et forfaitaire initial complété et modifié fait l'objet de l'annexe 1 au présent avenant.

ARTICLE 5 - MODIFICATIONS APPORTEES AU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Le Bordereau de Prix Unitaires initial complété fait l'objet de l'annexe 2 au présent avenant.

ARTICLE 6 - MODIFICATIONS APPORTEES AU DETAIL ESTIMATIF

Le Détail Estimatif initial complété et modifié fait l'objet de l'annexe 3 au présent avenant.

ARTICLE 7 - AUTRES CLAUSES DU MARCHÉ

Toutes les autres clauses du marché qui ne sont pas modifiées par le présent avenant n° 1 restent applicables.

ARTICLE 8 - CLAUSE DE RENONCIATION A RECOURS

Par le présent avenant, le titulaire renonce à toute réclamation et recours pour tous motifs fondés sur l'objet du présent avenant ou sur tout motif antérieur à celui-ci.

Fait à Toulouse en un seul original le 27/04/22

Le titulaire

Le Représentant du Maître d'Ouvrage



INEO MPLR - Agence Tertiaire MP
16 rue Claude-Marie Perroud - BP 34749
31047 Toulouse Cedex 01 - France
T +33 (0)5 61 50 33 00
SNC au capital de 3 340 050 € - SIRET : 414 719 534 00094

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20220609-20220608-6-10D-DE
Date de télétransmission : 09/06/2022
Date de réception préfecture : 09/06/2022

031-253100986-20220609-20220608-6-10D-DE
Date de télétransmission : 09/06/2022
Date de réception préfecture : 09/06/2022

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20220609-20220608-6-10D-DE
Date de télétransmission : 09/06/2022
Date de réception préfecture : 09/06/2022